

Les chiffres rouges en parenthèses carrés renvoient aux notes en bas de page

La ScaPoLine 2001

Version révisée de la théorie **Scandinave** de la
Polyphonie Linguistique

Préambule

Dans le cadre du projet *Polyphonie, recherches en linguistique et littérature*, nous sommes en train de développer la ScaPoLine. Une première version de cette théorie a été présentée dans *Polyphonie - linguistique et littéraire II* et a été discutée lors de notre premier séminaire qui avait lieu à Uppsala en octobre 2000. A cette occasion, nous avons notamment une discussion très fructueuse avec Oswald Ducrot qui, ensuite, a commenté la théorie dans un article que l'on trouvera dans le présent volume. En mars, Oswald Ducrot et moi-même avons continué notre discussion et cet article est le fruit de toute cette évolution et notamment un essai de répondre à notre désir partagé, exprimé par Oswald Ducrot lors de notre dernière rencontre, qui est de trouver une terminologie commune.

Je me suis concentré sur les aspects nouveaux, et mon texte présuppose ainsi une certaine connaissance de la théorie polyphonique de Ducrot, du premier article cité plus haut et de la contribution de Ducrot publiée ici-même.

1. Le cadre

La ScaPoLine est une théorie sémantique, discursive, structuraliste et instructionnelle. Elle part de la distinction saussurienne entre langue et parole (ou discours) et d'une conception structuraliste de l'organisation du discours qui est conçu comme composé d'énoncés. Suivant Ducrot, par **énoncé** nous entendons un segment textuel doté d'un sens autonome et par **phrase** nous entendons l'unité de la langue censée sous-tendre l'énoncé. Nous appelons **sens** la description sémantique que le linguiste donne de l'énoncé et **signification** la description sémantique qu'il donne de la phrase. L'objet d'étude immédiat de la ScaPoLine est la signification qui se compose **d'instructions** permettant de construire le sens (censé rendre compte des interprétations réelles auxquelles donnent lieu les énoncés)[1].

La polyphonie fait partie du sens, or la signification fournit le plus souvent des instructions relatives à cette polyphonie observable. Pour préciser le niveau d'analyse, nous distinguons la **configuration polyphonique** (abrégée en **configuration**), qui est liée au niveau de l'énoncé étant ainsi un observable, et la **structure polyphonique** (abrégée en **structure-p**), qui est un fait de langue. Par ses instructions, la structure-p pose des contraintes sur l'interprétation de la configuration. Nous dirons qu'un élément du sens est *marqué* dans la signification si celle-ci

comporte des instructions relatives à la création de cet élément. Dans ce cas, nous dirons aussi que l'élément en question laisse des traces (linguistiques) dans la signification. Il nous semble être là la manière dont on se sert normalement - et le plus souvent intuitivement - de ces deux notions.

La structure-p se compose des instructions qui marquent des éléments de la configuration. Travaillant au niveau de la signification, donc de la phrase, la ScaPoLine traite en principe uniquement de la structure-p. Il est néanmoins important d'étudier également la configuration, et cela pour au moins deux raisons :

- pour pouvoir analyser les traces de la configuration il est nécessaire de connaître la forme de celle-ci dans les détails. En effet, il faut connaître les éléments du sens pour pouvoir formuler des hypothèses sur la nature des instructions susceptibles de construire ce sens ;

- la ScaPoLine est un module d'une construction théorique plus complexe, et la configuration sert de pont aux analyses textuelles et par la suite aux analyses proprement littéraires (cf. Nølke 1999a).

2. La configuration polyphonique

Considérons donc d'abord la configuration. Faisant partie du sens, elle est un élément de la description sémantique de l'énoncé. Or l'énoncé est conçu comme le résultat de l'énonciation et est ainsi une image de cette énonciation. Il s'ensuit que la configuration renferme des images des instances énonciatives et notamment du locuteur qui, en effet, est l'élément constitutif de la configuration.

La configuration est construite par le locuteur et se compose de 4 éléments, à savoir le locuteur lui-même et 3 types d'*entités construites* par celui-ci :

Le **locuteur** (abrégé en **LOC**) est responsable de l'énonciation[2]. Le locuteur construit les éléments dont se compose la configuration polyphonique.

Les **points de vue** (abrégés en **pdv**) sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite avoir le pdv. Les sources sont des êtres abstraits appelés les **énonciateurs**. Les énonciateurs sont des variables[3].

Les **êtres discursifs** (abrégés en **ê-d**) sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les énonciateurs.

Les **liens énonciatifs** (abrégés en **liens**) relient les ê-d aux pdv.

La configuration construite par le locuteur se compose donc de pdv reliés aux êtres discursifs par différents liens. Tous ces éléments sont susceptibles d'être marqués dans la signification, mais ils ne le sont pas forcément. Les éléments marqués forment la structure-p.

3. Les éléments fondamentaux

Considérons de plus près les 4 éléments fondamentaux.

3.1. LOC

Le locuteur est toujours présent dans la configuration dans la mesure où c'est lui qui est constructeur du sens. Il peut être marqué par différents moyens linguistiques comme les pronoms de la première personne, certaines expressions modales, etc. Le locuteur est pourvu d'un certain nombre de propriétés : il peut avoir une histoire, des connaissances encyclopédique, etc. dont il peut se servir dans son travail constructeur. Sa propriété essentielle et constitutive est cependant celle d'être auteur de l'énonciation, vue comme un événement historique associé à une situation énonciative avec tout ce que cela implique.

REMARQUE : Il reste une question ouverte de savoir si l'**allocutaire (ALLOC)** est aussi présent dans la configuration au même titre que le locuteur ou si celle-ci ne renferme que ses images (voir 3.3.). L'allocutaire est-il co-constructeur du sens ? Je reviendrai à cette question dans 4.3.

3.2. Les pdv

Un pdv est une entité (sémantique) construite, caractérisée (par définition) par le fait d'avoir une source : son énonciateur[4]. Les énonciateurs sont des variables. En tant que telles l'interprète cherche toujours à les saturer[5]. La signification peut contenir des instructions relatives à cette saturation, mais souvent il n'y en a pas. Les pdv sont (normalement) marqués dans la signification ; ils forment le " corps " de la structure-p. On pourra distinguer trois types de pdv selon leur structure interne :

Les **pdv simples** sont indépendants des autres pdv. Ils constituent pour ainsi dire les éléments atomiques de la construction polyphonique. Tout énoncé contient au moins un pdv simple. Un pdv simple se compose d'un contenu sémantique et d'un jugement porté sur ce contenu. Le contenu peut être propositionnel, argumentatif ou autre.

Et deux types de **pdv complexes** :

Les **pdv hiérarchiques** se composent de points de vue simples ou complexes organisés selon une structuration hiérarchique. Les pdv hiérarchiques permettent de faire porter des jugements (extérieurs) sur d'autres jugements.

Les **pdv relationnels** relient des pdv simples ou complexes entre eux. On aura notamment des pdv relationnels dans les phrases renfermant des connecteurs.

Un quatrième type de points de vue s'ajoute au moment de l'énonciation. Il s'agit des pdv stratificationnels qui sont attachés à la focalisation neutre et qui, en tant que tels, sont eux aussi marqués au niveau de la phrase[6].

3.3. Les ê-d

Les êtres discursifs, construits par le locuteur, LOC, sont des entités dont la propriété constitutive est d'être susceptibles d'être désignés comme énonciateurs de pdv. En d'autres termes, un ê-d peut saturer la variable qu'est l'énonciateur, c'est-à-dire être présenté comme la source d'un pdv[7].

REMARQUE : La réintroduction de la notion d'énonciateur dans la ScaPoLine est au fond une complication inutile d'un point de vue de l'économie du système. En effet, dire que l'ê-d sature la variable qu'est l'énonciateur pour se présenter ainsi comme source du pdv ou dire que l'ê-d prend la responsabilité du pdv pour être ainsi sa source nous semblent être deux expressions tout à fait équivalentes. Si toutefois nous avons accepté la complication que signifie la réintroduction de ce terme, c'est pour mieux faire ressortir l'analogie entre la ScaPoLine et l'approche de Ducrot (cf. § 6.).

Les ê-d sont des *images* de différents personnages présents dans le discours. LOC n'est pas lui-même un ê-d - il n'est que metteur en scène -, mais il peut construire des ê-d comme des images de lui-même. Et cela de plusieurs façons dont on distinguera deux types ayant des effets polyphoniques différents :

- si LOC construit une image de lui-même au moment de la parole, on appellera l'ê-d qui en résulte le **locuteur de l'énoncé**, abrégé en l_n où n est l'indice de l'énoncé (l'indice 0 renvoyant à l'énoncé actuel).
- si LOC construit une image générale de lui-même ou une image de lui-même à un autre moment de son histoire, on appellera l'ê-d qui en résulte le **locuteur textuel** (abrégé en **L**).

Dans la terminologie de Ducrot, les deux images du locuteur correspondent respectivement au locuteur-en-tant-que-tel[8] et au locuteur-en-tant-qu'être-du-monde[9], mais on remarquera que nous les avons définies autrement. En effet, il nous paraît difficile de comprendre comment l_0 serait en mesure de dire quoi que ce soit censé représenter un fait indépendant de lui-même, bref de *dire* au sens de Wittgenstein, s'il ne se sert que de sa propriété constitutive : celle d'être tenu responsable de l'énonciation (c'est la définition proposée par Ducrot et reprises par nous dans les travaux antérieurs). Ce qui caractérise l_0 , c'est sa dépendance étroite de la situation énonciative - du moment même de sa parole. Par contre, pour L, la " datation " joue un moindre rôle. L'important est que cet ê-d puisse se servir de toutes connaissances - encyclopédiques et autres -

que LOC a acquises, mais qu'il ne puisse pas présenter ces connaissances comme neuves. Les différentes version de L peuvent donc être définies par l'histoire de LOC, par ses connaissances encyclopédiques, etc.

REMARQUE : Cette distinction essentielle entre le locuteur qui met en scène le jeu polyphonique, d'une part, et les différentes images de lui-même qu'il crée pour leur faire partie de ce jeu en tant qu'ê-d, d'autre part, n'a pas été suffisamment claire jusqu'ici. C'est là sans doute la raison principale des malentendus auxquels on a pu assister pendant la discussion qui a eu lieu entre Oswald Ducrot et les polyphonistes scandinaves à notre séminaire d'Uppsala. Ces malentendus se reflètent dans l'article rédigé par Ducrot dans ce volume et n'ont été découverts réellement que lors de notre discussion récente à Paris.

Les images de LOC ne sont pas les seuls ê-d. LOC construit aussi des images de l'autre instance énonciative centrale : L'ALLOC. Les analyses de Coco Norén (1999) indiquent que là aussi on peut distinguer deux types d'ê-d : l'**allocutaire de l'énoncé** (abrégé en **a_n**) et les **allocutaires textuels** (abrégés en **A**).

De manière plus générale, LOC peut construire des images à sa volonté de tous les personnages qui " peuplent " le discours (le texte). Au plan général, on distinguera deux catégories d'ê-d :

- Les **Locuteurs Virtuels** (abrégés en **LV**), qui sont des ê-d présentés par le locuteur comme étant des images de (autres) locuteurs, c'est-à-dire de personnages susceptibles de prendre la parole eux-mêmes.

- Les **Non-Locuteurs** (abrégés en **NL**), dont les origines ne sont pas présentées comme ayant cette propriété de pouvoir produire eux-mêmes une énonciation. Nous avons discutés des NL dans Nølke & Olsen (2000), et je n'en dirai pas davantage ici.

Il va sans dire que les images du locuteur et de l'allocutaire sont des LV, ce qui nous permet de proposer la typologie suivante (cf. Nølke & Olsen 2000 : 55) :

Les LV :

le **locuteur de l'énoncé** (**l_n**) ;
le **locuteur textuel** (**L**) ;
l'**allocutaire de l'énoncé** (**a_n**) ;
l'**allocutaire textuel** (**A**) ;
les **troisièmes**.

Les NL

L'indice n renvoie à l'énoncé particulier dont le LV en question est une instance énonciative (ou plutôt dont son origine est une instance énonciative). Nous nous servons de l'indice 0 pour renvoyer à l'énoncé actuel. Cela reste une question empirique de savoir si les troisièmes se scindent eux aussi en deux types.

Mis à part l_0 , tout ê-d peut être présenté par LOC de deux manières différentes selon le statut que celui-ci accorde à leur propriété constitutive (celle d'être tenu pour responsable de l'énoncé en question). Si un LV est présenté comme se servant de cette propriété, on l'appellera un **Locuteur Représenté** (abrégé en **LR**), sinon, on l'appellera un LV (tout court). LV est donc le terme non marqué, LR étant une variante spécifique de LV[10]. Un locuteur représenté est responsable d'un **discours représenté**[11].

3.4. Les liens

Les liens relient les ê-d aux pdv. La signification peut renfermer des instructions concernant les liens à établir au moment de l'interprétation, mais souvent il n'y a pas de telles instructions. Il n'empêche que l'interprète cherche toujours à les établir (cf. note 4). Le propre des liens est donc de préciser la position des divers ê-d par rapport aux différents pdv présents dans la configuration.

- On distinguera deux types de liens : le **lien de responsabilité** et les **liens de non-responsabilité**.

Le lien de responsabilité est de loin le plus important pour l'analyse polyphonique. En effet, cela fait partie des principes généraux qui gouvernent le processus d'interprétation de se poser pour chaque pdv la question : qui en est responsable ? Dans la ScaPoLine, X est responsable de pdv si et seulement si X est la source de pdv. 'Être responsable de' et 'être la source de' sont donc des prédicats équivalents[12]. Si j'insiste sur ce point, c'est qu'il y a apparemment là une divergence entre l'optique de Ducrot et la nôtre. Nous avons discuté longuement de cette question en considérant l'analyse de l'exemple (1) :

(1) Il me semble que p

Ducrot a proposé une analyse selon laquelle cet énoncé véhicule un seul pdv, à savoir p . L (" le locuteur-en-tant-qu'être-du-monde " de Ducrot) serait la source de p , alors que l_0 donnerait son accord. La ScaPoLine, par contre, voit deux pdv véhiculés par (1) :

(1')
pdv₁ : p
pdv₂ : $K(p)$, où K est un commentaire à propos de p , $K(p)$ étant un pdv hiérarchique
L prend la responsabilité de pdv_1 (et en est la source)
 l_0 prend la responsabilité de pdv_2 (et en est la source)
 l_0 entre dans une relation de non-responsabilité avec pdv_1 (il l'accorde)

Les deux analyses semblent conduire à des interprétations identiques. Ainsi, dire que L est la source de pdv₁, c'est dire que pdv₁ existe en un sens préalablement à l'acte d'énonciation dont il est le thème (certains diraient que *p* est pré-asserté), et dire que l₀ accorde *p*, c'est dire que l'attitude du locuteur au moment de la parole est celle de non-responsabilité, plus précisément celle d'accord. L'analyse de la ScaPoLine a exactement le même effet de sens. Que la ScaPoLine opte pour la deuxième analyse qui, à première vue, est plus complexe, semble être une conséquence immédiate de la distinction introduite entre LOC et ses images (l₀ et L). En effet, LOC ne peut pas s'associer directement au pdv qu'il construit, mais il peut se présenter indirectement comme sa source en établissant un lien de responsabilité entre son image et le pdv. L'analyse ScaPoLine a cependant aussi un autre avantage important : elle permet de voir l'analyse de (1) comme un cas particulier d'une analyse beaucoup plus générale qui s'applique à toute une classe d'énoncés comme *à mon avis p*, *peut-être que p*, *il est heureux que p*, etc. qui véhiculent tous un pdv hiérarchique du type *K(p)* (où *K* est un commentaire à propos de *p*). En effet, la seule différence polyphonique à l'intérieur de cette classe structurale réside dans l'analyse sémantique de *K*. Le type d'analyse de (1) proposé par la ScaPoLine permet ainsi de formuler quelques généralisations sous forme de principes ou de règles, ce qui rend l'analyse beaucoup plus simple dans la perspective de la théorie. Ainsi, nous verrons que la dernière ligne de l'analyse (*l₀ accorde pdv₁*) représente l'analyse sémantique de *K*. La présence de cette ligne est même prévue par le système. En effet, il semble qu'on puisse poser le principe suivant :

Principe d'interprétation :

- Pour tout pdv_n dont l₀ n'est pas responsable, l'interprète tend à établir un lien de non-responsabilité entre l₀ et pdv_n.

La structure polyphonique peut comporter des instructions relatives à l'application de ce principe. En effet, il existe toute une série d'expressions linguistiques qui semblent apporter de telles instructions. Une sous-classe importante de ces expressions est formée par les *Expressions Montrées* (les **EM**, cf. Nølke & Olsen 2000 : 61) qui véhiculent un sens montré[13]. Les EM sont toujours pris en charge par l₀, ils introduisent toujours un pdv hiérarchique et leur fonction consiste toujours à ajouter un commentaire à un pdv dont l₀ ne prend pas la responsabilité.

Si les liens de responsabilité sont au cœur de la configuration polyphonique pour autant qu'ils indiquent la source même des pdv, il reste néanmoins, nous venons de le voir, que les LV sont susceptibles d'entretenir d'autres types de relations avec les pdv présentés[14]. Le locuteur le fait même de manière systématique selon le principe mentionné ci-dessus. Dans Nølke & Olsen (2000 : 59), nous avons dressé une liste non exhaustive de types de liens énonciatifs (liens d'accord, de désaccord, neutre, etc.). Les liens de non-responsabilité se prêtent à des analyses sémantico-fonctionnelles très fines[15], et les étiquettes proposées dans Nølke & Olsen (2000) ne dénomment en fait que des types. Lors de notre entretien, Ducrot, pour illustrer qu'il existe des différences parfois subtiles mais importantes, m'a proposé les analyses conceptuelles

suivantes :

Analyses conceptuelles proposées par Oswald Ducrot :

Le lien de **désaccord** : lo déclare pdv inadmissible, mais ce n'est pas l'objet avoué de la parole. On trouvera ce lien dans l'ironie, par exemple.

Le lien de **réfutation** : l'objet avoué de la parole est d'indiquer le caractère inadmissible.

Soulignons que l'ironie est un exemple d'un lien de non-responsabilité qui (normalement) ne laisse pas de traces dans la signification.

4. La structure polyphonique

Rappelons que la structure-p se compose des instructions qui marquent des éléments de la configuration. A titre d'hypothèse, nous formulons le double principe suivant :

Principe :

La structure-p renferme toujours au moins un pdv.

Il existe une instruction indiquant comme valeur par défaut forte [16] que lo prend la responsabilité de (au moins) un pdv de la structure-p.

Selon ce principe, tout énoncé véhicule donc - toutes choses égales d'ailleurs - au moins un pdv dont lo prend la responsabilité. L'annulation de cette valeur par défaut exige une situation particulière comme on la trouve dans certaines variantes du discours rapporté [17] ou comme on la trouve dans la lecture ironique. En effet, on sait que pour que l'ironie puisse fonctionner, il faut toujours que l'interprète dispose de quelques indications particulières l'incitant à annuler justement la valeur par défaut. Il peut s'agir de certaines connaissances jugées incompatibles avec l'information véhiculée par l'énoncé en question, d'une certaine intonation ou de certains signes paralinguistiques tels que la mimique ou des gestes. On voit donc que le principe proposé constitue un excellent point de départ pour la description de l'ironie.

Le principe cité est apparemment la seule contrainte générale imposée par le système. Par ailleurs, il est opportun de distinguer différents types de structures-p correspondant à différents types de phrases.

4.1. La monophonie

Dans une phrase qui ne contient qu'un seul pdv, ce pdv est donc associé par défaut au locuteur et la phrase est dite **monophonique**. La phrase *Il fait beau* est un exemple d'une phrase monophonique. Précisons que cette notion de monophonie est définie au niveau de la phrase. Cela reste une question empirique de savoir s'il existe des énoncés qui soient monophoniques ou si - par quelque principe général qu'il resterait à découvrir - il s'ajoute toujours au moins un autre

pdv au niveau du sens. Rappelons que le sens se construit et que les instructions provenant de la signification (de la phrase) ne constituent qu'un élément constructeur parmi d'autres, quoique le plus important.

Si la monophonie reçoit ainsi une définition précise dans le cadre de la ScaPoLine, il reste à préciser son rapport à (et son utilité pour ?) la notion littéraire de monophonie traitée dans l'article de Michel Olsen dans ce volume.

4.2. Types de structures-p

Si la phrase véhicule plus d'un pdv, on la qualifiera de polyphonique (à proprement parler). Selon la combinaison des instructions polyphoniques, on pourra discerner plusieurs types de structures-p. Les différentes combinaisons d'ê-d nous permettent d'établir une première typologie de structures-p. C'est ainsi que nous avons proposé de distinguer *polyphonie externe* et *polyphonie interne* selon la présence ou la non-présence d'un autre ê-d que les images du locuteur, et *citation* pour le type de polyphonie où un LV autre que le locuteur est associé à un pdv (Nølke 1994 : 153sv.). Si l'on prend en considération également les types de pdv et de lien impliqués on obtiendra toute une gamme de structures différentes. Nul doute que ce travail typologisant, qu'il reste à faire, sera très pertinent pour nos analyses. Cela d'autant plus qu'on peut dégager des relations systématiques entre types d'ê-d, type de lien et type de pdv. Ainsi, il s'avère que seul un LV (et non un NL) peut être tenu pour responsable d'un pdv hiérarchique, ce qui n'étonne guère étant donné qu'un pdv hiérarchique véhicule un commentaire sur un autre pdv. On peut même poser comme règle que, en tant que valeur par défaut, tout pdv hiérarchique est associé à l₀. En fait, c'est là un cas spécial de la Métrarègle 7 que nous avons proposée dans Nølke (1994 : 185). Les pdv relationnels révèlent une autre particularité. Dans leur forme simple, ils combinent deux pdv simples. Or ils sont aussi susceptibles de combiner des pdv complexes à conditions que ces pdv soient pris en charge par un **interpréteur**. Rappelons que *interpréteur* est un rôle particulier que peut jouer un LV. Un interpréteur est un ê-d qui, par une interprétation (abstraite) de l'énoncé, reformule le pdv complexe - hiérarchique et/ou relationnel - en pdv simple utilisable dans un pdv relationnel ou hiérarchique[18].

De nombreuses questions restent ouvertes concernant cette typologisation de structures-p. Par exemple : les pdv hiérarchiques peuvent-ils se composer de pdv relationnels ? Ainsi certains connecteurs acceptent la modalisation, alors que la plupart ne l'acceptent pas. On aura *peut-être parce que...* mais guère *peut-être puisque*. Cette problématique est reliée au phénomène de focalisation neutre (au sens linguistique de ce terme, cf. Nølke 2001a : 85-113).

4.3. La diaphonie

Se basant sur quelques observations faites par Bachtine, Roulet *et al.* (1985 : 70-71) argumentent en faveur d'une distinction entre la polyphonie (proprement dite) et la diaphonie. La diaphonie s'est avérée être un phénomène important dans *Le modèle et l'instrument de l'organisation du discours* élaboré par Eddy Roulet et son équipe (cf. Roulet *et al.* 2001 : 286sv.). Ils la distinguent ainsi par rapport à la polyphonie :

" Dans une structure polyphonique, [...] deux voix se combinent dans la même intervention, mais la voix de l'autre, qui n'est pas le destinataire de l'intervention, n'est là qu'à titre d'objet de référence, et non pas de pôle d'interaction directe avec le destinataire. Dans une **structure diaphonique** (c'est moi qui souligne), l'énonciateur ne se contente pas de réagir, sans la toucher, à une parole présente ou de se référer à des paroles absentes, il commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire, pour mieux enchaîner sur celle-ci.
" (1985 : 71)

On notera que la diaphonie est définie au niveau de la parole[19]. L'intéressant est cependant qu'elle puisse apparemment laisser des traces dans la signification comme le montre Roulet en alléguant l'extrait suivant d'une conversation à la librairie :

E : (...) alors en fait c'est dans FOLIO qu'vous trouvez

C : - hm - non parce que c'est juste pour un conte pris j'sais pas s'il y est pas là-d'dans heu :

E : bien s'il est pas là-d'dans ben c'est pas grave parce que moi (...) j'le garderai pour le stock.

(*ibid.* : 73)

Il est clair que, dans l'essentiel, l'effet diaphonique de la troisième intervention est un fait de parole qui survient parce que le locuteur (l'énonciateur chez Roulet) répète littéralement la parole de son interlocuteur. Or, il me semble qu'on peut arguer que la combinaison de la subordonnée conditionnelle et du pronom non-clitique *moi* marque cet effet, qui laisse ainsi des traces dans la signification - on aura une *phrase diaphonique*. La diaphonie fait donc intervenir l'allocutaire, ALLOC, d'une manière particulièrement " directe ", et on peut se demander si on a là un argument en faveur de considérer ALLOC comme co-constructeur de l'énonciation (cf. la discussion dans 3.1.). En effet, il ne semble pas se contenter de présenter un pdv, comme c'est la seule fonction des ê-d, y compris les images d'ALLOC : a0 et A ; sa présence a une influence directe sur le choix des mots et des structures. Il me semble que c'est justement cette présence d'un co-constructeur qui est le trait caractéristique des phrases diaphoniques. Si tel est le cas, nous n'avons pas besoin de séparer l'analyse de la diaphonie de l'analyse de la polyphonie " normale ". La diaphonie sera tout simplement caractérisée comme une structure polyphonique qui comporte un pdv associé à l0 et un autre à a0, c'est-à-dire à l'image de l'allocutaire en tant que co-constructeur de l'énoncé[20].

Nous espérons que nos recherches à venir vont nous renseigner sur la question de savoir quelle solution choisir pour l'analyse de la diaphonie.

4.4. Le rôle que joue la forme linguistique

On pourra constater une certaine analogie entre la structure syntaxique de la phrase et l'inventaire

de pdv que contient sa structure-p. En effet, un pdv simple correspond très souvent à une structure simple composée d'un prédicat verbal avec ces arguments, l'existence de pdv hiérarchiques découle souvent de la présence d'adverbiaux contextuels (modalisateurs) et, enfin, les pdv relationnels sont le plus souvent véhiculés par des structures de coordination. Bien que cette analogie soit loin d'être parfaite, son existence est très importante, aussi bien d'un point de vue théorique que d'un point de vue pratique. On sait que, d'une manière générale, et le lexique et la structure syntaxique jouent un rôle pour la construction du sens. Il est donc satisfaisant théoriquement de retrouver cette double dépendance également au niveau de la structure-p. Et dans la pratique, elle pourra nous servir d'outil heuristique pour les analyses concrètes.

4.5. Récapitulation

La ScaPoLine s'inscrit dans une approche sémantique selon laquelle le sens se construit. La forme linguistique crée la signification qui fournit des instructions pour cette construction. C'est particulièrement net dans l'examen des connecteurs qui nous occupe depuis un certain temps. En effet, les connecteurs sont le moyen par excellence dont peut se servir LOC pour former des pdv hiérarchiques et pour faire paraître le rôle d'interpréteur. Les connecteurs constituent ainsi un excellent point de départ pour analyser un grand nombre de structures polyphoniques complexes et susceptibles de révéler des aspects intéressants et souvent subtiles de grand intérêt pour l'interprétation des textes. En un sens, l'auteur met son âme dans les connecteurs. Le sens est polyphonique : chaque énoncé peut être considéré comme un discours cristallisé. Celui-ci se manifeste dans la configuration polyphonique qui se compose de LOC et des entités construites par lui : les pdv, les ê-d., les liens.

Dans Nølke & Olsen (2000 : 64), inspiré par Ducrot, nous avons recours à une métaphore théâtrale pour décrire le système polyphonique. Cette description est toujours valable avec une correction importante. Ainsi, l'auteur du drame, c'est LOC. C'est lui qui construit le jeu polyphonique, mais il n'y participe pas (directement) lui-même. Les acteurs du drame sont les ê-d. LOC crée leurs rôles et il peut créer des rôles pour des images de lui-même ; tout à fait comme il peut créer des rôles pour d'autres personnages - notamment ALLOC - qui sont présents dans le monde dont fait partie le théâtre (les personnages du discours).

5. Interprétation polyphonique et niveaux de complexité

Préalablement au travail proprement scientifique, toute théorie doit veiller à préciser et à délimiter autant que possible son objet d'études (Nølke 1999b : 28). L'objet d'étude de la sémantique linguistique est le sens, or là encore on doit cerner le niveau de complexité auquel on travaille. On aura ainsi la sémantique lexicale, la sémantique propositionnelle (véri-conditionnelle), la sémantique textuelle, etc. Telle que construite ici, la ScaPoLine est une théorie dont le niveau de complexité est l'énoncé. Ce choix se justifie. En effet, l'unité textuelle qu'est l'énoncé semble jouer un rôle primordial pour l'interprétation en général. Ce n'est sans doute pas dû au hasard que,

jusqu'à récemment, Ducrot a toujours lié sa définition du sens ? et partant de la signification ? au niveau de l'énoncé (et partant de la phrase). C'est en effet à ce niveau de complexité que le sens trouve une forme (relativement) autonome [21], quitte à se prêter à la reconstruction, bien sûr. En effet, il est bien connu que le sens ne reste jamais stable lors du processus d'interprétation (la lecture). Le sens de l'énoncé semble néanmoins garder une certaine stabilité.

On trouve une autre justification de ce choix dans l'interaction entre syntaxe et lexique qui trouve sa floraison à ce niveau. C'est ici que se construisent les actes (argumentatifs, illocutoires, de focalisation, ...). Ces actes sont en effet le résultat du travail constructeur entrepris par LOC. Certaines configurations polyphoniques particulières donnent lieu à certains actes spécifiques. Ainsi, une structure concessive peut, sous certaines conditions, servir à effectuer un acte d'argumentation visant un certain but persuasif (Nølke 1998). Une autre illustration est fournie par l'analyse polyphonique qu'ont proposée Anscombe & Ducrot de l'acte d'interrogation (1983 : 130).

Or, la ScaPoLine est une théorie discursive. Si son domaine (immédiat) est l'énoncé, elle n'oublie jamais que l'énoncé ne trouve sa raison d'être que dans le fait qu'il fasse partie d'un discours. Ce fait se reflète entre autres dans les outils heuristiques dont elle se sert. C'est ainsi que les tests d'enchaînement différents servent comme son outil heuristique primordial [22]. Il semble donc naturel d'essayer d'élaborer la ScaPoline de manière à la faire fonctionner au delà de l'énoncé. Nous avons déjà fait quelques propositions concernant le développement d'une application proprement textuelle de la ScaPoLine et cet aspect va occuper une place centrale dans nos investigations à venir [23]. Cette élaboration est en effet strictement nécessaire dans le cadre du projet des polyphonistes scandinaves, car ce n'est qu'au niveau textuel que peuvent se rencontrer linguistes et littéraires.

Cependant, il semble important - et possible - d'aller aussi en deçà de l'énoncé. Ainsi Oswald Ducrot a-t-il proposé des analyses polyphonique lors de son intervention au séminaire d'Uppsala. Pour notre collaboration avec les littéraires cette perspective aussi semble importante dans la mesure où la coloration des mots, les mots " étrangers ", etc. jouent un rôle non négligeable pour les analyses littéraires, par exemple pour l'analyse du discours rapporté qui nous occupe beaucoup. C'est là, donc, une autre voie à suivre dans le cadre de la ScaPoLine.

6. La polyphonie ducrotienne et la ScaPoLine. Différences et analogies : comment et pourquoi ?

C'est le temps de comparer la ScaPoLine et l'approche polyphonique de Ducrot dont elle est une élaboration. Quelles sont les analogies, et quelles sont les différences ? Et pourquoi ces différences ?

Il est important de souligner de prime abord que la ScaPoLine a gardé la distinction primordiale de Ducrot entre locuteurs et énonciateurs. C'est là en effet à notre avis la raison d'être de l'approche linguistique de la polyphonie. Inspiré par les travaux de Genette, Ducrot a introduit cette distinction pour séparer celui qui parle de celui qui voit. Or, il est vrai que nous avons obscurci cette distinction primordiale en refusant d'appliquer le terme d'énonciateur. Ce qui nous

a rebuté, ce n'était pas la notion ou le concept même, c'était la notation ou l'étiquette choisie. En effet, pourquoi - énonciateur - quand il n'y a aucune activité énonciative ? L'énonciateur reste une notion purement abstraite dont la seule fonction est d'être source des points de vue présentés par le locuteur. A cette objection s'ajoute le fait qu'on trouve ailleurs (chez d'autres linguistes) le terme d'énonciateur pour désigner une - vraie - instance énonciative. Pour ces raisons, le terme nous a semblé semer trop de confusion. Qui plus est, pour autant qu'énonciateur et point de vue (pdv) semble avoir été employé de manière synonyme dans plusieurs des textes de Ducrot, nous nous sommes contentés d'utiliser le pdv. On aura remarqué que nous avons réintroduit le terme d'énonciateur dans le présent article pour mieux illustrer l'analogie entre les deux approches sur ce point essentiel.

Une autre source de malentendu semble avoir été notre introduction de la notion formelle d'être discursif. Ducrot lui-même a parlé d'être de discours à plusieurs reprises, mais d'une part son emploi du terme était informel, et d'autre part pour lui ce terme recouvrait non seulement les énonciateurs mais aussi le locuteur et l'allocutaire. Bref, pour Ducrot, il s'agissait de discerner les objets du discours des êtres extralinguistiques, comme l'auteur physique, réel. Au fond, l'introduction d'une notion formelle bien définie n'aurait pas dû ajouter à la confusion, le problème était cependant que nous n'avons pas précisé suffisamment le double rôle qu'a le locuteur dans le jeu polyphonique : celui de metteur en scène et celui d'être discursif - normal - susceptible d'être attaché aux pdv par des liens énonciatifs. Nous espérons que ce problème a été résolu par l'introduction formelle de LOC dans la version 2001.

Si la conception de la polyphonie qui sous-tend la ScaPoLine est donc foncièrement la même que celle qui a amené Ducrot à développer sa théorie, nous avons néanmoins proposé quelques élaborations et changements un peu radicaux. Nous avons déjà effleuré certaines mineures différences dans cette présentation (par exemple l'idée que 'être responsable de pdv' égale 'être la source de pdv') et nous avons tenté de préciser les différences purement terminologiques. Ici, je voudrais aborder quelques différences plus importantes concernant les éléments fondamentaux de la ScaPoLine.

En ce qui concerne **LOC**, celui-ci semble correspondre parfaitement au locuteur de Ducrot[24].

La nature des **pdv** n'a jamais été réellement développée par Ducrot. A un moment donné de l'évolution de sa théorie, il les a considérés comme étant des topoï. Quoi qu'il en soit, Ducrot n'accepterait probablement pas l'aspect référentiel de notre approche.

Les **liens énonciatifs** n'ont pas non plus été formalisés par Ducrot. Ses diverses analyses semblent cependant indiquer que les différentes attitudes que peut montrer le locuteur par rapport aux pdv correspondent dans l'essentiel à nos liens.

Nul doute que la différence cruciale est à trouver dans notre introduction formelle d'**êtres discursifs**. Cette introduction s'explique par le but ultime de nos analyses. En effet, contrairement à Ducrot, nous nous intéressons (aussi) aux interprétations virtuelles (réelles) des énoncés - et de leur fonctionnement et interprétations comme parties intégrantes des textes. C'est

la raison pour laquelle nous avons besoin de pouvoir traiter de manière systématique la question : qui a quel point de vue ? Nous ne pouvons donc pas nous contenter de dire, comme Ducrot, que le locuteur ou l'allocutaire peut s'associer à tel ou tel point de vue. Nous sommes sans cesse à la recherche de toute indication susceptible de nous renseigner sur les liens énonciatifs (dans notre sens) susceptibles de s'établir lors du processus d'interprétation. Ce besoin est devenu encore plus poussé dans notre collaboration avec les littéraires. Dès le moment où la ScaPoLine doit servir de point de départ, ou d'outil de support, aux analyses textuelles et littéraires, l'instanciation des variables que sont les énonciateurs devient urgente.

En somme, les différences importantes qu'on peut noter s'expliquent par des ambitions différentes, ainsi que Ducrot l'a très bien montré dans les dernières pages de son article dans ce volume. Il n'empêche que la polyphonie ducrotienne reste la pierre angulaire de notre bâtiment théorique dont nous poursuivons la construction. C'est donc tout à fait dans notre intérêt d'élaborer une terminologie commune qui laisse mieux ressortir les analogies des deux systèmes ainsi que leurs différences. Ce désir de nous mettre d'accord sur une terminologie commune ne s'explique donc pas uniquement par un esprit œcuménique, mais par une nécessité beaucoup plus profonde. Nous avons mis des années pour nous rendre compte de ce fait.

ENVOI

La théorie de la polyphonie vit une période de vive effervescence et il ne pourrait être question de conclure. Nous invitons le lecteur à se joindre à ce débat théorique qui continue.

À BIENTÔT !

6. Bibliographie

Anscombre, Jean-Claude & Oswald Ducrot (1983) : *l'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Pierre Mardaga.

Ducrot, Oswald (1984) : *Le dire et le dit*. Les éditions de minuit, Paris.

- (2001) : " Quelques raisons de distinguer " locuteurs " et " énonciateurs " (ce volume).

Fløttum, Kjersti (2000) : " Note sur la problématique des niveaux d'analyse polyphonique - de la phrase au texte ", *Polyphonie - linguistique et littéraire II*, pp. 19-31.

Korzen, Hanne & Henning Nølke (2001) : " Le conditionnel : les niveaux de modalisation ", *in*: Dendale, Patrick & Liliane Tasmowski (éds.) : *Le conditionnel en français*. Recherches linguistiques 25, Université de Metz, pp. 125-146.

Norén, Coco (1999) : *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*. Studia Romanica Upsaliensia 60. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.

- (2000) : " Remarques sur la notion de point de vue ", *Polyphonie - linguistique et littéraire II*, pp. 33-44.

Nølke, Henning (1994) : *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Peeters, Louvain/Paris.

- (1998) : " Argumentationsanalyse. Grundtræk af en modular sprogvidenskabelig tilgang. ", *HERMES* 21, pp. 15-38.

- (1999a) : " La polyphonie : analyses littéraire et linguistique ", *Tribune* 9, Skriftserie for romansk institutt, universitetet i Bergen, éds. Kjersti Fløttum et Helge Vidar Holm, pp. 5-19.

- (1999b) : " Linguistique modulaire : principes méthodologiques et applications ", in: H. Nølke & J.-M. Adam (éds.) : *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne/Paris : Delachaux et Niestlé, pp. 17-73.

- (2001a) : *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.

- (2001b) : " POLYPHONIE ", in: Charaudeau & Mangenau (éds.) : *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil. (à paraître)

Nølke, Henning & Michel Olsen (2000) : " POLYPHONIE : théorie et terminologie ", *Polyphonie - linguistique et littéraire II*, pp. 45-169.

Olsen, Michel (2001) : " Monophonie " (ce volume).

Roulet, Eddy *et. al.* (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.

Roulet, Eddy, Laurent Filliettaz, Anne Grobet (2001) : *Un modèle d'analyse de l'organisation du discours*. Berne : Peter Lang.

Notes :

1. Pour une présentation complète de ce cadre théorique, voir Nølke 1994, chapitre II.

2. Précisons qu'étant un élément du sens, le locuteur est bien sûr celui qui est responsable de l'énonciation *selon l'énoncé*.

3. La réintroduction de la notion d'énonciateur dans la ScaPoLine est au fond une complication inutile d'un point de vue de l'économie du système. En effet, dire que l'ê-d sature la variable qu'est l'énonciateur pour se présenter ainsi comme source du pdv ou dire que l'ê-d prend la responsabilité du pdv pour être ainsi sa source nous semblent être deux expressions tout à fait équivalentes. Si toutefois nous avons accepté la complication que signifie la réintroduction de ce terme, c'est pour mieux faire ressortir l'analogie entre la ScaPoLine et l'approche de Ducrot.
4. On remarquera que nous avons réintroduit le terme d'énonciateur pourtant abandonné depuis longtemps dans l'approche scandinave de la polyphonie. Cette réintroduction ne change rien à la construction théorique fondamentale et a été effectuée dans le seul but de mieux préciser les analogies qui existent entre la polyphonie de Ducrot et la ScaPoLine. Voir le paragraphe 6., où je discuterai plus longuement des rapports entre les deux approches.
5. Dans le cadre de la théorie de la pertinence, on pourrait formuler le principe suivant : " si le locuteur pose une variable, sa saturation doit être pertinente ".
6. La stratification énonciative a été développée notamment par Hans Kronning. Pour une description des pdv stratificationnels, voir Kronning (1996) ou Nølke (1994 : 183).
7. Dans les termes de Ducrot : " identifier tel énonciateur avec X " égale " dire que X est la source du pdv ".
8. Le même terme est employé dans la plupart des versions antérieures de la ScaPoLine. C'est le locuteur textuel de Nølke & Olsen (2000). Notre terminologie actuelle n'est d'ailleurs encore que tentative.
9. C'est le locuteur en-tant-qu'individu de Nølke (1994), par exemple.
10. Cette distinction a été introduite pour la première fois dans Korzen & Nølke (2001 : 127) - repris dans Nølke (2001a : 37) -, où nous avons parlé de **vrai locuteur** (notre LR) et de **locuteur virtuel** (notre LV tout court) en nous appuyant sur les définitions suivante : " Un vrai locuteur a toutes les propriétés d'un locuteur et il s'en sert pour prendre la parole lui-même. [...] Un locuteur virtuel a lui aussi toutes les propriétés d'un locuteur, mais il ne s'en sert pas. ". Cette distinction s'est avérée importante pour l'analyse polyphonique du conditionnel dit de citation qui, contrairement au discours rapporté, fait intervenir des LV qui ne sont pas des LR.
11. Pour une analyse ScaPoLine du discours représenté, voir Nølke & Olsen (2000 : 86-100).
12. Nous utilisons aussi des expressions comme 'prendre en charge', 's'associer à', etc. pour

exprimer le lien de responsabilité.

13. Oswald Ducrot a attiré mon attention sur le fait que dire que ces expressions sont montrées est un abus de langue. En effet, une expression linguistique ne peut pas être montrée, c'est son sens qui l'est.
14. Il est peu probable que les NL soient à même d'entretenir des liens de non-responsabilité avec les pdv. Pour le moment, cela reste cependant une question empirique.
15. Ainsi, à chaque Expression Montrée particulière correspond probablement un lien de non-responsabilité particulier.
16. C'est à dire toutes choses égales d'ailleurs. Pour une définition de la valeur par défaut et son marquage (dans les instructions), voir Nølke (1994 : 54sv.).
17. Voir Nølke & Olsen (2000). Le discours rapporté est au centre des recherches menées par les polyphonistes scandinaves. Cette question ne sera cependant pas développée dans le présent article.
18. Pour un développement de la notion d'interpréteur, voir Nølke & Olsen (2000 : 62sv.).
19. Le même est vrai de la polyphonie dans l'approche de Roulet. *L'organisation polyphonique* de Roulet *et al.* est un phénomène de parole et donc relevant de la configuration polyphonique dans notre terminologie (cf. Nølke 2001b).
20. Sans appliquer le terme de diaphonie, Norén (1999 : 112sv.) aborde cette problématique et avance une série d'arguments en faveur de la distinction de deux instances de l'allocutaire correspondant à nos a0 et A. Il semble que ses exemples soient tous diaphoniques et que ce soit précisément dans sa fonction comme co-constructeur de l'énonciation que l'ALLOC soit copié comme a0.
21. L'autonomie du sens n'existe cependant qu'en théorie, et même là elle n'est que graduelle. En dernière analyse, aucune unité discursive et/ou textuelle ne se laisse interpréter définitivement sans qu'on tienne compte d'autres unités. Pour une discussion et un traitement de ce problème, voir Nølke 1994, ch. I+II.
22. L'emploi des tests d'enchaînement n'est pas dépourvu de problèmes aussi bien pratiques que théoriques. Coco Norén travaille sur cette problématique. Voir par exemple Norén (2000).
23. C'est notamment Kjersti Fløttum qui travaille sur cet aspect. Voir par exemple Fløttum

(2000), où on trouvera aussi d'autres références concernant la polyphonie linguistique textuelle.

24. Cela semble ressortir nettement de la présentation que fait Ducrot du locuteur dans l'article de ce volume.